

Administrateur-Délégué-Général  
**O. RANDELET**  
 Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.42  
 85, Rue Fontenelle, 35  
 Adresse Télégraphique : RANDELET Havre

# Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF  
**J.-J. CASPAR-JORDAN**  
 Secrétaire Général : TH. VALLEÉ  
 Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

**ANNONCES**  
 AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, Quai de Strasbourg.  
 L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est  
 seule chargée de recevoir les Annonces pour  
 le Journal.  
 Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

**ABONNEMENTS**

|                                                                | Trois Mois | Six Mois | Un An  |
|----------------------------------------------------------------|------------|----------|--------|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme..... | 7 Fr.      | 13 Fr.   | 25 Fr. |
| Autres Départements.....                                       | 8          | 15       | 28     |
| Union Postale.....                                             | 13         | 25       | 45     |

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

## Les Pourparlers de l'Armistice

« La délégation allemande chargée de conclure un armistice et d'entamer des négociations de paix est partie de Berlin, mercredi après-midi, pour le front occidental. » Tel est le texte d'une dépêche parvenue de Berlin à Bâle, et transmise de cette dernière ville le jour même, c'est-à-dire avant-hier.

La délégation allemande se compose de deux généraux et de deux amiraux. Des leur arrivée sur le front, communication leur sera donnée — et peut-être leur a-t-elle déjà été donnée — par le maréchal Foch, des conditions fixées par le Conseil suprême de Versailles. A l'heure actuelle, il est possible que des entrevues aient eu lieu, mais il serait téméraire d'en conclure que l'armistice va être signé, comme cela, immédiatement.

C'est que l'abdication de Guillaume II n'est pas certaine, et que son chancelier Max de Baden, dans une tentative suprême et malgré sa situation désespérée, tâche encore de concentrer toutes les forces matérielles et morales (?) de l'empire pour sauver la monarchie.

Non seulement les délégués militaires allemands vont essayer de discuter les conditions de l'armistice qu'ils trouveront certainement sévères, mais on imagine aisément qu'ils s'efforceront d'amener la discussion sur le terrain diplomatique. Le tenace même de la dépêche de Bâle nous le fait pressentir.

Mais ils se heurteront à un refus péremptoire. Le maréchal Foch ne laissera pas la discussion s'égarer. Il faudra que les délégués allemands répondent de façon catégorique. Il faudra qu'ils disent s'ils acceptent, oui ou non, les conditions générales de l'armistice, acceptation qui ne saurait être subordonnée à certaines conditions de paix.

Car les questions politiques ne sauraient être examinées qu'après la signature de l'armistice lui-même, et leur examen est du ressort exclusif du Conseil de Versailles.

Aussi bien, les représentants que l'Allemagne nous envoie sont-ils des gaillards qui méritent toute notre méfiance. On compte parmi eux : le général de Winterfeldt, qui a pratiqué l'espionnage contre la France pendant et après sa mission d'attaché militaire à Paris ; le général de Gündell, ex-membre de la mission allemande qui sabota, en 1907, la conférence de la Haye.

Mais nous pouvons attendre avec curiosité et sans impatience, étant assurés d'ailleurs que l'Allemagne, bon gré mal gré, devra se soumettre, — sous peine d'une invasion imminente et inflexible.

M. Clemenceau nous en a donné la certitude : cependant que les hostilités continuent jusqu'à nouvel ordre, les précautions sont prises, et bien prises, pour la sécurité de nos troupes. Le maintien de notre suprématie militaire et le désarmement de l'ennemi, soit qu'il témoigne sa mauvaise volonté ou qu'il manque de parole...

gènes musulmans algériens aux droits politiques. M. Pams et M. Journat, gouverneur général de l'Algérie, étaient au banc du gouvernement. C'est devant un conseil de haute dignité que s'est produit un discours à laquelle ont participé MM. Thomson, Doisy et Jonart. M. Thomson a combattu le projet, MM. Doisy et Jonart l'ont défendu.

Enfin, le projet lui-même a été voté sans qu'il ait été tenu compte de la demande de modification de M. Thomson qui refusait aux conseillers municipaux indigènes le droit de participer à l'élection des maires et adjoints.

Le début de la séance de l'après-midi, divers projets d'intérêt secondaire ont été adoptés, sans débat ; puis le projet, M. René Renoult, a annoncé une interpellation de M. Pressmann sur la non-application de la loi sur le petit droit de sol.

Après avoir entendu MM. Klots et Peret, le président, les commissions compétentes n'ayant pas encore fourni au gouvernement les voies et moyens nécessaires. L'interpellation est ajournée au 15 novembre.

Il convient de signaler l'attention plus que distraite avec laquelle les députés suivent aujourd'hui les discussions des projets à l'ordre du jour. Evident que les esprits sont ailleurs. Dans les couloirs, on de nombreux groupes se forment, on s'occupe des parlementaires allemands et de l'armistice.

A côté de cette nouvelle certitude, on en donne d'autres de la confirmation manquée. On dit que les marins de la flotte allemande se sont révoltés à Kiel et ont proclamé la république.

D'autre part, les Américains sont à Sedan et ont coupé les communications allemandes avec Metz. La Chambre aborde les crédits additionnels sur l'exercice 1918. M. Joberi monte à la tribune. Les derniers députés, qui se trouvaient dans la salle, se retirent.

Les crédits s'élèvent à 300 millions et concernent l'augmentation de la haute paye, les soldes des sous-officiers et les indemnités de cherté de vie.

M. Joberi demande 80 millions de plus pour accroître le soldes des caporaux et soldats.

L'article 19 du projet est adopté, puis, après le rejet d'un certain nombre d'amendements de socialistes, l'ensemble des crédits est voté.

Seance demain.

**Vous voulez profiter d'un taux d'intérêt exceptionnel ? (5.65 0/0 exempt d'impôt) HATEZ-VOUS DE SOUSCRIRE A L'Emprunt de la Libération I**

**En l'honneur de l'Alsace-Lorraine**  
 La Ligue française de l'enseignement, qui a préparé une série de conférences et de manifestations en l'honneur de l'Alsace-Lorraine, avait organisé hier après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une imposante cérémonie. M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, en avait accepté la présidence. Une nombreuse affluente avait répondu à l'appel des organisateurs.

Des discours ont été prononcés par M. Desoyes, député et président de la Ligue, M. Maurice Barrès, qui a évoqué la fidélité de l'Alsace-Lorraine à la veille d'être accueillie « avec toute la fervente tendresse qu'une mère patrie doit à des fils demeurés fidèles dans la séparation et la martyre ».

M. Hiler, maire de Masevaux, arrivé le matin même d'Alsace, a pris alors la parole au nom des communes d'Alsace déjà libérées et au nom de l'Alsace toute entière. En des termes émuants et applaudis, il a exprimé le sentiment de ses compatriotes, de nos frères des provinces annexées, sentiment de fidélité indéfectible, de patriotisme fervent envers la France.

**Discours de M. Jules Siegfried**  
 M. Jules Siegfried, député, président de l'Union des présidents des sociétés alsaciennes-lorraines, bien que frappé par un deuil douloureux, a évoqué à son tour le souvenir de ceux qui, de l'autre côté des Vosges, attendent depuis si longtemps leur retour à la France.

L'allocution a été longue ; quarante-sept années se sont passées depuis les événements de 1871 ; la mémoire de ceux qui les ont vus est demeurée, mais les fils ont remplacé leurs pères en conservant les mêmes sentiments de fidélité.

Faut-il citer parmi eux les Koehlin, les Dollfus, les Hiler, les Scheuer-Koenig, les Thierry, les Léon Boll, les Heuss, et ce grand patriote, l'auteur, qui, malgré ses quatre-vingt-sept ans, est encore sur la brèche, qui ont toujours rappelé à la France que les Alsaciens et les Lorrains, couronnés sous un jour d'été, n'oublient pas leur mère patrie et se radoucent contre leurs envahisseurs ?

Et ceux qui, obligés de rester en terre conquis, ont lutté pendant un demi-siècle sans se décourager, ne méritent-ils pas aussi toute notre reconnaissance, les abbés Wetterlé, les Laugel, les Bimenthal, les Heilmann, les abbés Collin, les Weill, les Bucher, qui ayant pu s'échapper des premiers jours de la guerre, ont semé, sans relâche, une flamme d'espérance ?

Combien Gambetta avait raison de croire à la justice immanente ; et que n'a-t-il vu le jour qui se lève enfin sur nos provinces dévorées !

En son nom, le gouvernement de la République, M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a clos la série des discours.

## La Reconnaissance de la Patrie

« Les armées et leurs chefs, le gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la Patrie. »

(Proposition de loi votée à l'unanimité, hier, par le Sénat.)

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

### LES AMÉRICAINS ONT PRIS SEDAN

Les franco-britanniques progressent sur tout le front

L'avance française atteint, en un jour, plus de 16 kilomètres

PLUS DE CENT VILLAGES SONT LIBÉRÉS

#### FRONT FRANÇAIS

7 Novembre, 14 heures. — La poursuite a repris ce matin sur l'ensemble du front. Dans le Nord, les éléments des forêts de Nouvion et de Regeval au Nord de la Serre et de l'Aisne.

23 heures. — Nos troupes ont continué sans relâche à poursuivre l'ennemi pendant la journée.

Sur notre gauche, nous avons franchi et largement dépassé la route de Verwins à Avesnes, au Nord de la Capelle.

Plus à l'Est, nous bordons le Thon, affluent de l'Oise, jusqu'à Leuze, à quinze kilomètres au Nord de Rozy-sur-Serre.

Sur le front de l'Aisne, nous tenons la ligne générale : Lisière Sud de la forêt de Signy-Wagnon-Vail-Saint-Remy-Mazerny-Lahorgne, réalisant une avance de plus de 16 kilomètres au-delà de l'Aisne.

À droite, dans la vallée de la Bar, nos éléments avancés ont dépassé Saint-Taignan-sur-Bar et ont pris pied au Sud de la Meuse, sur les hauteurs qui dominent Sedan.

Nous avons délivré, au cours de la journée, une centaine de villages et un grand nombre d'habitants.

AVIATION. — Le mauvais temps n'a pas empêché notre aviation de fournir un travail important pendant la journée du 6.

Volant parfois dans la pluie, nos avions ont traversé au Havron avec notre infanterie et ont attaqué à la bombe et à la mitrailleuse les colonies allemandes en retraite.

15,500 kilos de bombes et 13,000 cartouches ont été utilisés.

#### FRONT BRITANNIQUE

7 Novembre, après-midi. — Notre progression sur le front de bataille continue.

Hier soir, nos troupes se sont emparées de Dampierre, Moncau-Saint-Waast. Elles ont atteint et dépassé la ligne Avesnes-Route de Bavi, entre Moncau, Saint-Waast et la ligne du chemin de fer au Sud de Bavi.

Une contre-attaque, au cours de la soirée au Sud-Est de Bavi, a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

Notre ligne a été avancée, hier soir, à la suite de combats, aux environs d'Ancre. Nos troupes ont pris possession de ce village et se sont avancés jusqu'aux hauteurs de l'Est.

Plus au Nord, nous avons atteint les abords de Quivrain et de Crespin.

Hier, au cours d'engagements heureux au Sud-Ouest de Tournai, nous avons fait plus de 50 prisonniers.

Soir. — Aujourd'hui, nos troupes ont continué énergiquement leur avance sur tout le front, au Sud du canal de Mons à Condé.

Au Sud de la Sambre, nous avons atteint la route de la Capelle-Mauberge, des deux côtés d'Avesnes, et nous sommes arrivés aux environs Ouest de cette ville, de part et d'autre de la rivière.

Nous sommes dans la localité de Hautmont, au Nord de la même rivière.

Bavi est entre nos mains et nos troupes ont fait des progrès à l'Est de la ville.

## Dernière Heure

### Les Négociations de l'Armistice

Les plénipotentiaires allemands ont dû rencontrer le maréchal Foch, hier soir, entre 8 et 10 heures

(OFFICIEL)  
 Paris, 7 nov. mbrs.

Le haut commandement allemand a communiqué au maréchal Foch les noms des représentants accrédités chargés de recevoir communication des propositions de l'armistice : Le général d'infanterie Von Gündell, le secrétaire d'Etat Erzberger, l'ambassadeur comte Oberdorf, le général Von Winterfeldt, le capitaine de vaisseau Danson.

Le haut commandement a demandé communication, par T. S. F., de l'endroit où les plénipotentiaires pourraient rencontrer le maréchal Foch.

La communication ajoutait que le gouvernement allemand se féliciterait, dans l'intérêt de l'humanité, si l'arrivée de la délégation pouvait amener une suspension d'armes provisoire.

Le maréchal Foch a répondu à la communication reçue le 7 novembre, à 0 h. 30, que les plénipotentiaires devraient se présenter aux avant-postes par la route de Chimay-Fourmies-La Capelle-Guise.

Le radio allemand annonça alors que les plénipotentiaires arriveraient aux avant-postes à 5 heures après-midi, conduits par le secrétaire d'Etat Erzberger.

Un nouveau radio allemand annonça que pour permettre le passage de la délégation allemande, il fut ordonné de faire cesser le feu sur le front aujourd'hui à partir de 3 heures après-midi.

Un dernier radio allemand a annoncé que les plénipotentiaires ne pourraient traverser la ligne des avant-postes qu'entre 8 et 10 heures du soir.

### LA FLOTTE ALLEMANDE EST EN PLEINE RÉVOLTE

La Haye. — La pénurie de vivres, les mauvais traitements, l'exaspération produite par l'effondrement de l'Allemagne ont abouti à un mouvement de révolte du personnel de la marine.

La révolte a éclaté le 3, à Kiel. Les matelots et les ouvriers de l'arsenal se sont emparés du port de guerre et de l'arsenal et ont gagné à leur cause les équipages des bâtiments de la rade. Le 4, le syndicat des ouvriers proclamait la grève générale.

Le 5, l'émeute gagna Wilhelmshaven, Heligoland, Borkum, Cuxhaven.

Effectivement, la presque totalité de la flotte allemande est révoltée.

Les mutins se sont emparés de la T. S. F. et correspondent entre eux, malgré les chefs réduits à l'impuissance.

Quelques unités et quelques groupes de sous-marins restent échappés actuellement à la coalition. — (Havas).

### Le ministre de la guerre bavarois AFFECTE L'OPTIMISME

Il envoie des troupes dans le Tyrol Bâle. — On mande de Munich, 6 novembre, que le ministre de la guerre de Bavière, général Heiligenthal, a lancé une proclamation disant :

« Les conditions de l'armistice signé par l'Autriche laissent apparaître comme possibles des menaces contre les frontières Sud et Est de la Bavière, mais le peuple bavarois doit envisager cette éventualité avec calme. »

La proclamation ajoute : Il n'y a aucun motif d'inquiétude. Des mesures ont été prises ou sont en cours pour la protection du pays.

La population doit avoir la plus entière confiance. On la prévendra sans ménagements dans le cas où, contrairement à notre attente, le pays devrait être en danger immédiat.

D'autre part, les Dernières Nouvelles d'Innsbruck publient la communication suivante : Le ministre de la guerre bavarois a adressé hier, à 23 heures, au Conseil national de Tyrol, le télégramme suivant :

« Les conditions de l'armistice entre l'Autriche et l'Entente nous contraignent à envoyer des troupes dans le Nord du Tyrol. »

« Les troupes devront en même temps aider à régler les passages de troupes autrichiennes isolées vers l'Est et à mettre le pays à l'abri. »

« Nos avant-gardes ont franchi la frontière le 6 novembre. De forts contingents suivront. Venant en amis, nous comptons qu'il ne sera mis aucun empêchement à nos mouvements du côté du Conseil National du Tyrol et des autorités militaires autrichiennes. Si cela cependant devait se produire, nos troupes ont l'ordre de s'ouvrir le chemin par les armes. »

Signé : Général commandant **BRATT VON DOLHENSINGEN.**

### Les Négociations de l'Armistice

London. — L'amiral sir Rosslyn Wemyss, premier lord de l'amirauté, sera le représentant britannique dans les négociations de l'armistice.

## LA SITUATION EN ALLEMAGNE

Une Proclamation du Chancelier d'Empire

Le chancelier d'empire vient de publier, à la date du 6 novembre, la proclamation suivante adressée au peuple allemand :

« Le président Wilson a répondu aujourd'hui à la note allemande en disant que ses alliés ont approuvé, à l'exception de la liberté des mers, les quatorze points par lesquels il a résumé ses conditions de paix en janvier dernier. Il ajoute que les conditions d'armistice seront communiquées par le maréchal Foch. Les conditions nécessaires pour entamer les négociations de paix et d'armistice se trouvent de maintenant réunies. Pour mettre fin aux massacres, une délégation allemande a été chargée de conclure l'armistice et d'entamer les négociations en faveur de la paix ; cette délégation est partie pour le front occidental. »

Le succès de ses négociations serait gravement compromis par des troubles et le manque de discipline. Pendant plus de quatre années, le peuple allemand a supporté dans la concorde et dans le calme les souffrances et les lourds sacrifices de la guerre. A l'heure décisive, au moment où l'union absolue du peuple allemand peut détourner de grands dangers pour son avenir, si les énergies intérieures de la nation lui faisaient défaut tout à coup, les conséquences seraient incalculables de gravité.

Le maintien de l'ordre et d'une discipline librement consentie est, dans ces heures décisives, une nécessité absolue dont tout gouvernement démocrate doit faire un devoir à la nation.

« Chaque citoyen prenne donc conscience de sa haute responsabilité qu'il a envers le peuple en se soumettant à son devoir. »

Le mouvement révolutionnaire augmente en Allemagne. Suivant une dépêche de Copenhague, 6 novembre, le mouvement révolutionnaire croît d'heure en heure en Allemagne. Des bagarres ont éclaté dans plusieurs villes.

Le Völkisch considère que la situation est extrêmement critique.

## Devant Gand

Contrairement à ce qu'on annonçait la plupart des journaux, la ville de Gand n'est pas encore libérée ; mais sa délivrance est prochaine. On mande en effet à l'agence Havas :

« Ce qui rend l'approche de Gand difficile, c'est la crue de l'Escaut qui débordé et tend une vaste inondation entre Trenchinchem et Gand, inondation qui est traversée par la seule route où se trouve le pont que les Allemands ont fait sauter. »

Mercredi soir, les soldats belges, dans une barque, allèrent reconnaître le pont émergeant au milieu des eaux ; ils s'attendaient à un combat, mais les Allemands avaient décampé. De là, on voit distinctement les maisons de Gand ; la ville est tenue seulement par des mitrailleuses et quelques milliers de fantassins que le manque de nourriture, qui se dessine de plus en plus fera dégoûter à bref délai.

Vers 4 heures, la radiotélégraphie du grand quartier recevait un message lancé par les Allemands annonçant que l'ennemi semblait évacuer Gand. L'occupation de la ville est donc attendue d'heure en heure ; elle sera pour nous un sérieux atout, puisqu'elle mettra entre nos mains un carrefour de routes et une jonction de lignes de fer importantes, et parce qu'on touche ainsi à la ligne de l'Escaut de même qu'à celle du canal de Terneuzen, que les Allemands commencent à lâcher.

## Chronique Locale

M. Jules Siegfried, député, et Mme Siegfried nous prient d'annoncer la mort de leur fils Ernest Siegfried, lieutenant d'infanterie, décédé, à l'armée d'Orient, des suites de la grippe, à l'âge de 31 ans. Au front depuis le début de la guerre, il était titulaire des croix de guerre française et italienne.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

**Légion d'honneur**  
 M. Desbarreau, lieutenant-colonel d'active au 239<sup>e</sup> d'infanterie, est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier.

**Assemblée des Représentants de la Seine-Inférieure**  
 Les représentants de la Seine-Inférieure se sont réunis hier au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Paul Bignon.

Étaient présents : MM. Lallemand, préfet ; Questel, Ance, Nivelle, de Pomereu, Jules Siegfried.

M. Lallemand fit part de ses démarches tendant à faire supprimer le département de la zone des armées ou à obtenir des arrangements supprimant les inconvénients.

Le Conseil a examiné la question des prisonniers de guerre mis à la disposition des cultivateurs.

M. Lallemand se déclara partisan de la manutention des prisonniers employés dans le département.

M. Questel appuya et l'Assemblée confirma. M. Siegfried se plaignit de la suppression des équipages au Havre.

M. de Pomereu appuya les observations précédentes et réclama une augmentation de l'effectif des prisonniers pour le port de Rouen.

Le préfet fit une intéressante communication concernant les conditions défavorables des déchargements des navires dans le port de Saint-Valéry-en-Caux.

Puis il fallut connaître les mesures prises pour le ravitaillement et développer un projet de transport par automobiles. Deux lignes fonctionneront à titre d'essai le 3<sup>e</sup> décembre.

La première ligne de Rouen au Havre, via Duclair, Gacelles, Lillebonne, Bolleville, Harcourt, la deuxième, de Rouen à Forges-les-Bains, via Darnetal-Gourlay.

M. de Pomereu signala l'insuffisance du service de désinfection dans les campagnes au cours de l'épidémie de grippe.

M. allemand déclara que le service de santé a mis au personnel à sa disposition.

## LE PARLEMENT

### Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 7 novembre.

#### AU SÉNAT

##### La gratitude de la Nation

Au Sénat, on a renouvelé la cérémonie qui a eu lieu à la Chambre, mais l'intérêt devait forcément être moindre, les conditions de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie étant connues.

Toutefois, une belle proposition de M. Millès-Lacroix, a augmenté l'importance de la manifestation.

Le président Antonin Dubost a d'abord pris la parole pour célébrer l'Italie et la Serbie qui ont reconquis ou partie leurs frontières légitimes et naturelles. La guerre continuera cependant pour elles comme pour nous jusqu'à ce que leur sécurité soit assurée et l'œuvre civilisatrice des Alliés terminée.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, s'est associé aux éloquentes paroles prononcées par le président de l'Assemblée et rappelés les résultats acquis par les fourrageurs victorieux remportés par les Alliés depuis près de 4 mois sur tous leurs fronts de bataille : la Serbie, la Grèce, l'Italie, la Belgique remises en possession de leurs territoires envahis, la Bohême, la Pologne, la Yougoslavie libérées, tandis que les parlementaires allemands sont en route pour le front de France, où ils attendront le chef français des armées alliées, accompagné du représentant naval de la Grande-Bretagne, leur communiquer les conditions de l'armistice que l'Allemagne a sollicité.

M. Pichon conclut ainsi : « Ce n'est pas la paix. Ce n'est que son aurore, mais l'aurore lumineuse qui annonce au monde, pour une heure qui ne saurait être bien lointaine, après les sombres jours que nous avons traversés dans le sang et les ruines, des fleurs de réparation, de justice et de fraternité. »

M. Pichon ajoute : « Honneur à nos Alliés ! Honneur à nos armées de terre et de mer ! »

Les acclamations n'ont pas cessé de se faire entendre pendant les discours de M. le président et de M. le ministre dont l'effluve, sur la proposition de M. Couyba, a été voté à l'unanimité. C'est alors que M. Millès-Lacroix intervient et dépose la proposition de loi suivante :

« Article premier. — Les armées et leurs chefs, le gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la Patrie. »

« Art. 2. — Le texte de la présente loi sera voté pour demeurer permanente dans toutes les sessions et dans toutes les écoles de la République. » La proposition, après la déclaration d'urgence, est renvoyée à la Commission sénatoriale de l'armée, qui, après la suspension de la séance, a déposé un rapport favorable.

Le Sénat, au milieu des applaudissements, a adopté la proposition à l'unanimité.

### Félicitations du Maréchal Foch

Le maréchal Foch a envoyé le télégramme suivant au général Pershing pour le remercier de la brillante collaboration des troupes américaines entre l'Argonne et la Meuse :

« Art. 2. — Le texte de la présente loi sera voté pour demeurer permanente dans toutes les sessions et dans toutes les écoles de la République. » La proposition, après la déclaration d'urgence, est renvoyée à la Commission sénatoriale de l'armée, qui, après la suspension de la séance, a déposé un rapport favorable.

« Article premier. — Les armées et leurs chefs, le gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, le maréchal Foch, généralissime des armées alliées, ont bien mérité de la Patrie. »

« Art. 2. — Le texte de la présente loi sera voté pour demeurer permanente dans toutes les sessions et dans

